



\*\*\*\*\*  
**OBJET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR-  
EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2015 - 73 - feuillet 1/3

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2015  
A 19H30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Agnès BRUNOT, Christelle COMBET, Dominique BOUVET, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIANI

**Représenté** : Eric PIERRE (pouvoir à Christophe GUITTON)

**Absent** : François FOSSOUX.

**Secrétaire de séance** : Chantal MACQUET

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 13

Monsieur le Maire, rappelle le projet global d'extension de l'école élémentaire. Il indique qu'il serait souhaitable de démarrer sans délai ce chantier afin que l'équipement puisse être utilisé dans son intégralité à compter de la rentrée scolaire 2016/2017.

Cette opération prévoit notamment la réalisation de 2 salles de classe, d'un vestiaire et d'un sanitaire ainsi que l'installation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Le coût global prévisionnel de cette opération s'élève à 645 458,97 euros H.T.

Il convient au Conseil Municipal :

- D'approuver la constitution d'un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture de Haute-Savoie au titre de la DETR.
- De s'engager à débiter ces travaux dans l'année suivant la notification d'une éventuelle subvention.

Le plan de financement de ce projet pourrait être le suivant :

- Dépenses liées à la maîtrise d'œuvre et aux études : **88 333,82 euros HT.**
- Coût des travaux : **539 345,15 euros HT**
- Frais d'assurance : **16 180,00 euros HT**

Subvention DETR sollicitée : **320 000,00 euros**

Subvention du Conseil Général : **180 000,00 euros**

Total des subventions : **500 000,00 euros.**

Autofinancement : **174 550,76 TTC** dont emprunt : **145 000,00 euros**



\*\*\*\*\*  
**OBJET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR-  
EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2015 - 73 - feuillet 2/3

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 JUIN 2015  
A 19H30**

**Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- D'approuver le plan de financement proposé ainsi que le dossier de demande de subvention
- De s'engager à débiter les travaux dans l'année suivant la notification d'une éventuelle subvention

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette délibération

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers



\*\*\*\*\*  
**OBJET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR-  
EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2015 - 73 - feuillet 3/3

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 JUIN 2015  
A 19H30**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 18/06/2015

Date d'affichage : 24/06/2015

A Nonglard le 23/06/2015

Fait et délibéré le 23/06/2015

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 24/06/2015